

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE
SESSION DU : 25-févr.-16

AMENDEMENT BUDGETAIRE

BUDGET PRIMITIF

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

DM N°

Eléments de l'architecture fonctionnelle concerné(s) par l'amendement :

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Secteur d'activité:	Fonction 3	Secteur d'activité:	Moyens généraux
Domaine:	Formation initiale, lycée, apprentissage et vie citoyenne	Domaine:	Finances
Programme :	FRAC	Programme :	Dette et trésorerie

Pour information, page(s) du rapport du Président concernée(s) par l'amendement :

Pages 92

Exposé des motifs :

Nota bene : les amendements ne peuvent porter que sur les points du rapport du président soumis au vote de l'assemblée (partie décisionnelle)

Exposé : vous nous proposez une augmentation de 22% des acquisitions du FRAC dans un contexte budgétaire difficile. Cela vient s'ajouter aux travaux supplémentaires et au problème du fonctionnement de la structure. Nous proposons de réduire l'enveloppe des acquisitions à 1 300 000 €, proche du montant 2015.

Proposition : Nous demandons la suppression des crédits de paiement à hauteur de 380 000 € du programme "Frac acquisitions" (programme 4910) en investissement et en fonctionnement, et nous demandons que cette somme soit portée en diminution de la ligne « opérations financières - dette et trésorerie » pour le même montant.

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Chapitre budgétaire:	903 et 933	Chapitre budgétaire:	923
Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)	Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)
Montant de l'AP:	0,00 €	Montant de l'AP	0,00 €
Montant de l'AE :	0,00 €	Montant de l'AE	0,00 €
Montant des CP en dépenses : 1 705 000,00 €	-380 000,00 €	Montant des CP en dépenses	0,00 €
Montant des CP en recettes :	0,00 €	Montant des CP en recettes (dette et trésorerie) 113 845 121,00 €	-380 000,00 €
TOTAL (1)	-380 000,00 €	TOTAL (2)	-380 000,00 €

Opération équilibrée (1=2)

Opération non équilibrée(1 ><2)